CONSIGNES MINI-STAGE 2026-2027

FORMATIONS PAR LA VOIE SCOLAIRE

Le jour du stage :
L'élève se présentera à la Vie Scolaire à 7h45 (les cours commencent à 8h00) sauf le lundi où l'horaire est fixé à 9h15 (les cours commencent à 9h30).
A 17h30 (15h30 le mercredi, 12h00 le vendredi), l'élève et sa famille sont pris en charge par la CPE ou par le Proviseur pour faire un bilan du stage et leur donner toutes les informations sur la formation choisie.

Les horaires de cours varient en fonction des jours :

Lundi : 9h30 / 17h30
Mardi : 8h00 / 17h30
Mercredi : 8h00 /15h30
Jeudi : 8h00 / 17h30
Vendredi : 8h00 / 12h00

Pour participer aux Travaux Pratiques, nous demandons au stagiaire de se munir de :

- Une paire de bottes
- Une paire de gants
- Un vieux pantalon
- Une tenue de pluie

Le repas du midi est offert par l'établissement.

L'établissement reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :

05-58-04-41-80 ou lpa.sabres@educagri.fr